SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION DES EAUX DE LA LYS

DELIBERATION

Suite à la convocation en date du 7 décembre 2017. Le quorum n'ayant pas été atteint le 11 décembre 2017. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys le 15 décembre 2017.

PREFECTURE DU NORD
22 DEC. 2017
ARRIVEE

Étaient présents :

Mmes Haverlant, Massart, MM. Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Cambien, Cauche, Desplanque, Godefroy, Haesebroeck, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Pouvoirs :

Mme Goube donne pouvoir à M. Detournay,

Vu le rapport n° 41-17

DECIDE

- de réaliser les travaux de rénovation de la voirie du bassin de stockage de l'usine d'Aire-sur-la-Lys,
- d'autoriser la passation d'un marché en application de l'article 27 du Décret du 25 mars 2016 (procédure adaptée),
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 2033 et 23153 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès de Monsieur le Préfet, le 21 DEC. 2017

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX